

DEMANDE DE RACCORDEMENT ET D'ABONNEMENT AUX SERVICES PUBLICS

Annexe à l'autorisation de bâtir

Demande de raccordement

A l'eau potable

Au collecteur communal des eaux usées

Au collecteur communal des eaux de surfaces

Nom :

Prénom :

Désire se raccorder aux services publics pour l'immeuble décrit ci-après

Situation :

Parcelle n° :

Nature :

Nombre de ménages :

A cette demande seront joints :

- quatre plans de situation indiquant les tracés des conduites de l'eau potable, des eaux usées et des eaux de surface, ainsi que les points de raccordement.

Les points de raccordement et les tracés des conduites seront déterminés lors d'une vision locale, entre le requérant ou le maître d'ouvrage et le conseiller responsable, M. Frédéric Zufferey, tél 079/418.80.37.

- Remarques :
1. les eaux de surface (eaux pluviales, drainages,...) seront séparées. Elles seront conduites soit dans un bisse ou, soit dans un puit perdu.
 2. Avant l'octroi du permis d'habiter, le requérant doit remettre un plan de situation comprenant le relevé des canalisations industrielles, des distances par rapport aux limites (plan coté).

Mollens, le

Le requérant :